



les coteaux
bordelais
communauté de communes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2022-103

Objet : Délibération portant adoption du compte de gestion 2021 du budget général

Conseillers en exercice	29	Pour	28
Conseillers présents	20	Contre	0
Quorum	15		
Conseillers représentés	8		
Suffrages exprimés	28		
Date de convocation	31/III/2022	L'an 2022, le 13 avril à 19h, les conseillers communautaires de la Communauté de communes « Les Coteaux Bordelais », légalement convoqués se sont réunis salle Dejean à Pompignac, sous la présidence de Christian SOUBIE	
Date d'affichage	01/IV/2022		

Sur proposition du Président, le Conseil élit son secrétaire de séance : **Céline DELIGNY ESTOVERT**

Nom	Commune	Présent	Excusé, procuration à
Sandrine ALABEURTHE	Carignan de Bordeaux	X	
Florence ALLAIS	Fargues Saint Hilaire	X	
Axelle BALGUERIE	Tresses		Florence ALLAIS
Alain BARGUE	Bonnetan	X	
Jean-Antoine BISCACHIPY	Tresses		Roselyne DIEZ
Patrick BONNIER	Croignon	X	
Hervé CAZENABE	Camarsac		Marie-Jeanne SOKOLOVITCH
Christophe COLINET	Carignan de Bordeaux	X	
Céline DELIGNY - ESTOVERT	Pompignac	X	
Dominique DERUE	Bonnetan	X	
Roselyne DIEZ	Tresses	X	
Carlos FERREIRA DA SILVA	Salleboeuf		Nathalie MAVIEL
Frédéric GARCIA	Fargues Saint Hilaire	X	
Bertrand GAUTIER	Fargues Saint Hilaire	X	
Thierry GENETAY	Carignan de Bordeaux	X	
Laurent JANSONNIE	Carignan de Bordeaux	X	
Emmanuel KERSAUDY	Salleboeuf	X	
Catherine LAGEYRE	Tresses		Annie MUREAU LEBRET
Hélène LE ROUX	Pompignac		Gérard SEBIE
Nathalie MAVIEL	Salleboeuf	X	
Frank MONTEIL	Carignan de Bordeaux		
Annie MUREAU LEBRET	Tresses	X	
Isabelle PASSICOS	Carignan de Bordeaux	X	
Natalie ROCA	Fargues Saint Hilaire	X	
Gérard SEBIE	Pompignac	X	
Marie Jeanne SOKOLOVITCH	Camarsac	X	
Christian SOUBIE	Tresses	X	
Christophe VIANDON	Tresses		Patrick BONNIER
Loïc VIDAL	Pompignac		Emmanuel KERSAUDY

Affiché, le **19 avril 2022**

N° 2022-103**Objet : Délibération portant adoption du compte de gestion 2021 du budget général**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le décret n° 1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique ;

Considérant la réunion du bureau communautaire et de la conférence des maires en date du 29 mars 2022

Rapport de synthèse :

Considérant que le Conseil communautaire doit se prononcer sur l'exécution de la tenue des comptes de M PATIES, receveur intercommunal de Cenon, et de Mme TREBOUTTE, Responsable du Service de Gestion Comptable de Castres, pour l'année 2021 ;

Considérant la concordance du compte de gestion retraçant la comptabilité patrimoniale tenue par Monsieur le Receveur intercommunal et Mme la Responsable du SGC de Castres avec le compte administratif retraçant la comptabilité administrative tenue par le Président ;

Après avoir entendu l'exposé

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire vote et décide à l'unanimité des suffrages exprimés d'approuver le compte de gestion 2021 du budget général

Le Président :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux, 9 rue Tastet, 33000 Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat
- Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Fait à Tresses, le 14 avril 2022

Le Président
Christian SOUBIE

Pour extrait conforme

Bordereau de signature

Délibération portant adoption du compte de gestion 2021 du budget général



Signataire	Date	Annotation
ws Coteaux Bordelais, <i>Parapheur Coteaux Bordelais</i> ws	14/04/2022	
Michaël Ristic, <i>Parapheur DGS Coteaux Bordelais</i>	14/04/2022	
Christian Soubie, <i>Parapheur Président Coteaux Bordelais</i>	15/04/2022	  Certificat au nom de Christian SOUBIE (PRESIDENT, COMMUNAUTE DE COMMUNES LES COTEAUX BORDELAIS), émis par ChamberSign France CA3 NG Qualified eID, valide du 08 juil. 2020 à 08:12 au 08 juil. 2023 à 08:12.
<i>Parapheur Coteaux Bordelais</i> ws		

Dossier de type : Actes // Coteaux_Bordelais_DGS_Président